

Le Ministre

Paris, le **14 JAN. 2009**

Monsieur le Directeur, cher Richard,

L'avenir de notre pays, sa place dans le monde et les espérances de nos concitoyens font plus que jamais de la jeunesse et de l'éducation une priorité nationale. Mais au moment où la croissance ralentit, les inquiétudes face à l'avenir s'accroissent. La question de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes se pose avec plus d'acuité. Les lycéens n'échappent pas à cette interrogation générale. Ils l'ont exprimé à leur manière ces dernières semaines.

Le lycée d'aujourd'hui mérite d'être réformé. Il a gagné la bataille de la massification : il est devenu un lieu de vie pour deux jeunes de 16 à 18 ans sur trois. Mais il ne permet pas la réussite de tous, loin s'en faut. Pire : il est discriminant socialement.

Un accord très large se dessine sur la nécessité de rénover son fonctionnement et de lui donner un nouvel élan, car il incarne depuis une trentaine d'années l'idéal républicain de la démocratisation du savoir. En témoignent « les points de convergence sur les objectifs et les principes directeurs de la réforme du lycée » qui ont été signés en juin 2008 avec l'ensemble des partenaires syndicaux et avec les organisations lycéennes.

Si l'on veut aujourd'hui continuer d'avancer pour construire ensemble le nouveau lycée républicain, il faut poursuivre la concertation tout en restant fidèle aux fondements qui ont été consolidés par les intenses discussions de ces derniers mois.

Votre mission sera d'élargir la réflexion sur la réforme du lycée à de nouveaux partenaires tout en renforçant les liens qui ont déjà été tissés depuis quelques mois avec tous les signataires des « points de convergence ». Il vous appartiendra aussi d'explorer librement et sans préalable toutes les pistes qui pourraient permettre à notre lycée général et technologique de devenir plus juste, plus attractif et plus performant.

.../...

Monsieur Richard DESCOINGS
Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
27, rue Saint Guillaume
75007 Paris

Nous nous appuierons en particulier sur une consultation des lycéens, qui sera engagée sans tarder dans le cadre des établissements et des académies, en lien avec le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs qui en auront la responsabilité organisationnelle.

À l'issue de l'ensemble de ces consultations, vous me présenterez l'état aussi exhaustif que possible des forces et des faiblesses de notre lycée général et technologique et vous dresserez le constat des aspirations et des préoccupations des lycéens, des professeurs, des familles et, plus largement, de la société civile concernant ce cycle qui constitue à la fois le couronnement de l'enseignement secondaire et la préparation à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Il vous appartiendra également de me faire toutes recommandations que vous jugerez utiles en vue de la mise en œuvre de la réforme du lycée général et technologique autour des quatre axes suivants :

- Renforcer l'accompagnement des élèves en difficulté tout au long de la scolarité du lycée et réduire les redoublements plus particulièrement en classe de seconde.
- Rééquilibrer la voie technologique par rapport à la voie générale et, à l'intérieur de la voie générale, les « dominantes » correspondant aux actuelles séries S, ES et L.
- Mieux préparer les élèves à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur aussi bien en termes de méthodes de travail que d'aide à l'orientation.
- Donner place et reconnaissance à la responsabilité et à l'engagement des lycéens dans la vie de leur établissement et l'organisation de leurs études.

La réforme du lycée sera un symbole fort de la capacité de notre pays à innover pour surmonter la crise et à redonner espoir et confiance à notre jeunesse. Vous pourrez compter sur mon soutien et sur l'aide de mon cabinet pour assurer le succès de votre mission et sur ma détermination sans faille à réussir cette réforme si importante pour l'avenir de notre pays. Le Directeur général de l'enseignement scolaire J.-L. Nembrini et le recteur de J.-P. de Gaudemar vous accompagneront dans vos démarches.

J'attacherai du prix à recueillir votre premier rapport d'étape en mai prochain, et votre contribution définitive en octobre, de sorte que la rentrée 2010 puisse être préparée, dans les lycées, sur de nouvelles bases.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, cher Richard, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus confiants.

Avec amitié



Xavier DARCOS